

COMMUNE
DE**Saint-Christophe-du-Ligneron**

85670

COMPTE RENDU DE SÉANCE **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire,
Mardi 13 Juillet 2021 à 18 h.

Étaient présents : Mmes et MM. Thierry RICHARDEAU, Président de séance, Jean-Claude BIRON, Émilie BOCQUIER, Cyril CONTESSE, Carine MIGNÉ, Claudine CHARRIER, Patrick CHANSON, Daniel PROUX, Guillaume BOSSARD, Stéphanie LABOUR, Auguste GUILLET, Erwan MAILLOT, Natacha NAULEAU et Nathalie POTÉREAU.

Absents et excusés : Mmes et M. Jacques RIGALLEAU, Brigitte CHAUSSIVERT, Élixa GIRAUDEAU, Florent DELCLOS (pouvoir à Émilie BOCQUIER), Florent JOURDAN, Lorelei LE BARILLEC-BRIEN, Olivier QUAIREAU (pouvoir à Nathalie POTÉREAU), Sébastien SEGRET et Annabelle MERLET.

Secrétaire de séance : M. Daniel PROUX.

Le compte-rendu de la réunion du 5 Juillet 2021 est approuvé.

↳ URBANISME, ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT

➤ **Enquête Publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par le Syndicat mixte TRIVALIS, en vue de construire une unité de production de combustible solide de récupération (CSR) sur le site de l'unité mécano-biologique au lieu-dit Les Landes Franches sur le territoire de la Commune de Saint Christophe du Ligneron**

Sur invitation de Monsieur le Maire, Monsieur Olivier ANDRÉ, Chef du Service Technique de Trivalis, présente à l'Assemblée le projet de construction d'une unité CSR sur le site de TRIVALANDES à St Christophe du Ligneron.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance verte et du Plan National de Gestion des Déchets. Il a pour objectif de réduire les volumes des déchets enfouis et de valoriser les déchets à haut pouvoir calorifique.

Les différents impacts – sonores, olfactifs, environnementaux – sont présentés ainsi que l'incidence sur le trafic routier. Il est rapporté qu'aux 30 camions / jour circulant aujourd'hui s'ajouteront 27 générés par la production de CSR.

Monsieur le Maire souligne l'avis de l'ARS et de la MRAE, auquel Trivalis répond déjà ou apporte des réponses, point par point. Il ressort que tous les avis sont positifs, les impacts étant jugés faibles ou acceptables.

L'Assemblée a obtenu les réponses souhaitées. **Elle estime ce projet utile pour la collectivité vendéenne. Il va dans le sens de l'amélioration du tri des déchets et va contribuer, au niveau du territoire de Challans Gois Communauté, à l'atteinte des objectifs fixés par la collectivité au niveau de son PCAET au premier horizon 2030.**

Toutefois, elle recommande la prise en compte des engagements pris par Trivalis et le Conseil Départemental en 2009, ceux de limiter les nuisances du trafic routier par la construction d'un contournement du bourg. Si les camions sont effectivement interdits de circulation dans le bourg, un contournement permettrait de limiter l'empreinte carbone et de diminuer les dépenses liées à l'allongement du trajet en passant par Challans puis le lieu-dit La Flocellière.

Les études s'avérant plus longues que prévues, le Conseil municipal a accepté que les camions continuent à passer par le nord du bourg à condition qu'à la construction du pôle scolaire, les travaux promis soient réalisés. Le pôle scolaire a été ouvert début 2019 et les camions empruntent toujours le même circuit mais maintenant au milieu d'une zone beaucoup plus fréquentée, entre le pôle scolaire et le complexe sportif.

Des discussions sont en cours avec le Conseil Départemental et Trivalis sur ces 2 sections :

- Contournement du complexe sportif et du pôle scolaire,
- Reprise de la voirie communale de la route de Falleron à l'Ardoisière.

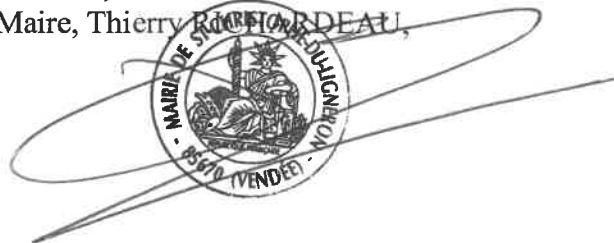
L'Assemblée estime ne pas être fondée à supporter les coûts inhérents à ces ouvrages d'intérêt départementaux et en partie régionaux.

En conséquence, le Conseil Municipal **donne un avis favorable** à la construction d'une unité CSR à Trivalandes sous conditions de la réalisation des ouvrages concernés par le Conseil Départemental et Trivalis.

Résultat du vote à main levée : 16 votants, 15 oui et 1 abstention.

Séance levée à 19 h 25.

Pour extrait, Affiché le 16 Juillet 2021
Le Maire, Thierry ROCHERDEAU,



Prochaine réunion du Conseil Municipal le Lundi 13 Septembre 2021 à 20 h.